

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**Règlement numéro 2026-462 amendant le règlement RU-2023-02
relatif aux stationnements et à la gestion des voies publiques**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Est tenue le 6 juillet 2026, le règlement intitulé Règlement No 2026-462 amendant le règlement RU-2023-02 relatifs aux stationnements et à la gestion des voies publiques

Le règlement peut être consulté sur notre site Internet au lien suivant :

<https://www.boltonest.ca/fr/municipalite/administration-et-finances/reglementation-municipale>

AVIS DONNÉ à Bolton-Est, ce 15 juillet 2026



Mélisa Camiré
Directrice générale et greffière-trésorière